



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Venacu, le 6 juin 2026

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

Le 5 juin 2026, le Conseil Municipal de la Mairie de Venacu, s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur David PIFERINI, Maire de Venacu.

Étaient présents : David PIFERINI, Marie-Françoise NICOLSI, Jean-Toussaint GRISCELLI, Laetitia VALENTIN, Stéphane MEZZADRI, Jeanne LEVANTI, Jean CASSETANI, Gaëlle PIFERINI-MATTEI, Hervé BATTESTI, Béatrice MAUREL, Jean-Baptiste PANHALEUX, Vanina BONA POLI, Joseph-Marie RAFFALLI, Stella ANTOINE, Jean-Félix CHIESA

Secrétaire de séance : Béatrice MAUREL

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour : élection des délégués et suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs.

Constitution du bureau électoral

Conformément aux dispositions applicables à l'élection des délégués sénatoriaux, il est procédé à la constitution du bureau électoral.

Sont désignés assesseurs :

- Les deux conseillers municipaux les plus âgés : M. Jean CASSETANI et M. Joseph-Marie RAFFALLI
- Les deux conseillers municipaux les plus jeunes : Mlle Marie-Françoise NICOLSI et M. Jean-Baptiste PANHALEUX

Madame Béatrice MAUREL est désignée secrétaire de séance.

Élection des délégués titulaires

Monsieur le Maire rappelle que la commune doit élire trois délégués titulaires appelés à participer à l'élection des sénateurs.

Il précise que le vote a lieu au scrutin secret et qu'il est possible de voter pour un à trois candidats.

Candidatures :

Se déclarent candidats :

- Stéphane MEZZADRI ;
- Hervé BATTESTI ;
- Jean-Baptiste PANHALEUX

- Stella ANTOINE
- Jean-Félix CHIESA

Il est ensuite procédé au vote.

Résultat du scrutin

Nombre de votants : 15

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Jean-Baptiste PANHALEUX : 15 voix ;
- Hervé BATTESTI : 13 voix ;
- Stéphane MEZZADRI : 12 voix ;
- Marie-Françoise NICOLosi : 1 voix
- Stella ANTOINE : 2 voix ;
- Jean-Félix CHIESA : 2 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus délégués titulaires :

- Jean-Baptiste PANHALEUX ;
- Hervé BATTESTI ;
- Stéphane MEZZADRI.

Élection des délégués suppléants

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient également d'élire trois délégués suppléants.

Candidatures

Se déclarent candidats :

- Joseph-Marie RAFFALLI ;
- Marie-Françoise NICOLosi ;
- Jeanne LEVANTI.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

Résultat du scrutin

Nombre de votants : 15

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Raphaël Joseph-Marie RAFFALLI : 14 voix ;
- Marie-Françoise NICOLosi : 13 voix ;
- Jeanne LEVANTI : 12 voix.
- Jean-Toussaint GRISCELLI : 1 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus délégués suppléants :

- Raphaël Joseph-Marie RAFFALLI ;
- Marie-Françoise NICOLosi ;
- Jeanne LEVANTI.

Proclamation des résultats

Monsieur le Maire proclame élus :

Délégués titulaires

- Stéphane MEZZADRI ;
- Jean-Baptiste PANHALEUX ;
- Hervé BATTESTI.

Délégués suppléants

- Joseph-Marie RAFFALLI ;
- Marie-Françoise NICOLSI ;
- Jeanne LEVANTI.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire de séance

Béatrice Maurel



Le Maire

David Piferini

